

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation (*dont compétence(s) professionnelle(s) non validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral) ainsi qu'en Mathématiques

Nom des certifications permettant l'accès :

BAC PRO Technicien Menuisier
Agenceur
BAC STI2D option architecture et construction

Pour toute autre certification, contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité.

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Le Havre

BTS SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat (SCBH) est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Technicien de fabrication bois
- Technicien d'études bois
- Responsable de chantier
- Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires
- Responsable de projets

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Répondre à une affaire

- Quantifier les besoins et les ressources
- Estimer les coûts
- Rédiger un document professionnel de communication

Analyse, dimensionnement et choix de composants

- Calculer les résultats
- Modéliser les résultats
- Interpréter les résultats

Conception de systèmes constructifs bois

- Éco-concevoir une solution technique
- Élaborer le dossier d'exécution et le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- Préparer la réalisation
- Planifier les activités et l'utilisation des ressources
- Concevoir des solutions sûres
- Présenter oralement un dossier ou une situation
- Coopérer avec les acteurs du projet
- Assurer une veille et capitaliser des informations

Suivi de chantier

- Gérer les dépenses et le budget
- Analyser les risques en situation de travail
- Maîtriser les impacts environnementaux du chantier
- Assurer la qualité de la construction

Expérimentation et mise en œuvre

- Expérimenter des solutions constructives
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre sur chantier
- Maîtriser les mesures de prévention en phase de réalisation
- Manager une équipe

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

2 semaines en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre

En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?

Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
Prévention aux risques électriques
Prévention des risques liés au travail en hauteur
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences
Culture générale et expression
Anglais
Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP 38578 enregistré le 23/01/2024)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- LICENCE PRO Construction bois de l'Ecole Supérieure du Bois
- TITRE d'ingénieur de l'Ecole Supérieure du Bois